

THE BEST – FIFA FOOTBALL AWARDS™ 2019

RÈGLES D'ATTRIBUTION

Les articles ci-dessous traitent de la distinction suivante :

- **The Best – Gardienne de but de la FIFA** (le « prix »)

Art. 1. Le prix est organisé et remis par la FIFA.

Art. 2. Le prix récompense la meilleure gardienne de but, quels que soient le championnat où elle évolue et sa nationalité, pour ses accomplissements entre le 25 mai 2018 et le 7 juillet 2019 (inclus).

Art. 3. Le prix est attribué selon les performances sur le terrain et le comportement général, que ce soit sur le terrain ou en dehors.

Art. 4. Les nommées doivent être proposées à la FIFA par des individus sélectionnés avant le 15 juillet 2019 – avec une description de leurs accomplissements.

Art. 5. Les informations transmises sont examinées par un groupe d'experts du football qui établit une liste finale, conformément aux règles d'attribution.

Art. 6. La lauréate est sélectionnée par un panel d'experts du football (composé d'ancien(ne)s gardien(ne)s de buts et attaquant(e)s désignés par la FIFA.

Art. 7. La lauréate reçoit son trophée en personne lors d'une cérémonie organisée par la FIFA.

Art. 8. Tout litige découlant des scrutins est analysé et réglé par la FIFA à son entière discrétion.